

CHAMBRE DE COMMERCE & D'INDUSTRIE
DE BÉZIERS SAINT-PONS

26 ALLÉES PAUL RIQUET
BP371 - 34504 BÉZIERS CEDEX

TEL. 04 67 809 809
FAX. 04 67 809 810

www.beziers.cci.fr

INSTITUT CONSULAIRE DE FORMATION DE BÉZIERS

TEL. 04 67 809 709
www.icf-beziers.com



ICF Béziers

Institut Consulaire
de Formation

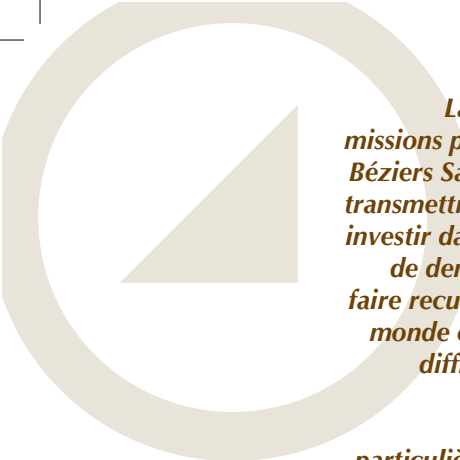
▶ TAXE D'APPRENTISSAGE



*Investissez
dans l'avenir
de votre entreprise*

CCI BEZIERS  SAINT-PONS
Partenaires pour réussir

CCI BEZIERS  SAINT-PONS
Partenaires pour réussir



La formation est une des missions prioritaires de la CCI de Béziers Saint-Pons. Former, c'est transmettre aux plus jeunes, c'est investir dans le tissu économique de demain, c'est contribuer à faire reculer le chômage dans un monde où il est de plus en plus difficile de trouver sa voie.

L'alternance et plus particulièrement l'apprentissage constituent pour les jeunes et les entreprises une filière d'excellence qui a fait ses preuves.

Grâce à vous, c'est ainsi plus de 800 apprentis du CAP au BTS qui, par l'intermédiaire de l'ICF Béziers, centre de formation de la CCI de Béziers Saint-Pons, sont formés chaque année dans les entreprises de l'Ouest Hérault.

Comment faire ?

La CCI de Béziers Saint Pons vous accompagne dans vos formalités de reversement de la taxe d'apprentissage et vous dégage de toutes les démarches administratives :

- en vous adressant votre **bordereau pré-rempli** et en vous aidant si nécessaire à calculer votre contribution
- grâce à la « **télé déclaration** » sur le site Internet de la CCI de Béziers à partir de votre numéro de SIRET. Vous pourrez également simuler votre calcul de taxe et imprimer directement votre bordereau de versement : www.beziers.cci.fr (à compter du 15 janvier 2007) ou www.intertaxe.org.
- par une **permanence téléphonique** pour tout renseignement utile auprès de notre service Taxe d'apprentissage : 04 67 809 704 ou 709 - Fax : 04 67 809 710.
Email : taxe@beziers.cci.fr



Taxe d'apprentissage, une ressource essentielle

La taxe d'apprentissage est une ressource essentielle et vitale pour les centres de formation. Pour l'ICF Béziers, elle constitue un moyen de financement indispensable et permet de :

- **Faire évoluer notre offre de formation** en fonction des attentes des entreprises et créer de nouveaux programmes
- **Acquérir des outils pédagogiques de dernière génération** et maintenir à un haut niveau l'environnement matériel des outils de formation

Ⓣ *En orientant le reversement de votre taxe d'apprentissage vers l'ICF Béziers, contribuez à la valorisation des compétences de vos futurs salariés.*



Faites confiance à l'ICF Béziers

La formation est en pleine évolution, c'est un enjeu d'avenir. Avec 80% de réussite aux examens dans plus de 25 métiers, l'ICF Béziers apporte une réponse efficace et performante dans l'accompagnement, la qualification et l'évolution de tous les salariés.

Dans cette logique, vous pouvez apporter votre soutien à l'ICF Béziers en nous faisant bénéficier du versement de votre taxe d'apprentissage. Vous trouverez toutes les informations relatives à notre centre de formation sur www.icf-beziers.fr.

Ⓣ *Grâce à la formation en alternance, investissez dans l'avenir de votre entreprise et reversez à l'ICF Béziers votre taxe d'apprentissage.*